

Organization of the Register

The Register begins with a description of the types of action taken by Canadians to protest against apartheid. This is followed by the list of names and place of residence of individuals or organizations expressing opposition to apartheid. The Register is organized by province and, within each province, entries are divided into the following two groups:

- individuals
- companies, organizations, and institutions.

PRINCIPAL TYPES OF ANTI-APARTHEID ACTIONS BY CANADIANS

1. Boycott of South African Products

- refusing to purchase specific products;
- requesting managers and directors of stores selling South African products to discontinue this practice as long as the system of apartheid exists in South Africa.

2. Tourist Boycott

- refusing to travel to South Africa;
- refusing to fly South African Airlines (SAA);
- travel agencies refusing to receive South African tourism promotion material;
- newspapers and travel magazines refusing to accept advertising promoting South African tourism.

3. Divestment and Disinvestment

- organizations and individuals asking their financial institutions and universities to stop investing in South Africa;
- individuals boycotting companies with investments in South Africa;
- companies refusing to do business with other companies with links to South Africa.

4. Support for Blacks in South Africa

- individuals and groups contributing to projects designed to benefit the black community;
- assisting families of political prisoners;
- providing legal assistance to black South Africans.

Présentation du Registre

Le registre commence par une description des différents types de mesures prises par les Canadiens en signe de protestation contre l'apartheid.

Vient ensuite le corps du document, c'est-à-dire la liste des noms des particuliers ou des organisations qui manifestent leur opposition à l'apartheid, ainsi que leur lieu de résidence. Le registre est divisé par province. Les entrées figurant sous chaque province sont réparties en deux groupes:

- particuliers
- sociétés, organisations et institutions.

ON TROUVERA CI-APRÈS UN RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX TYPES DE MESURES PRISES PAR LES CANADIENS CONTRE L'APARTHEID

1. Boycottage des produits sud-africains

- refus d'acheter certains produits;
- appel aux gérants et directeurs de magasins qui vendent des produits sud-africains afin qu'ils arrêtent la vente de ces produits tant que l'apartheid n'aura pas été éliminé en Afrique du Sud.

2. Boycottage du tourisme

- refus de voyager en Afrique du Sud;
- refus de voyager à bord d'appareils de la South African Airways (SAA)
- refus, de la part des agences de voyage, d'accepter du matériel destiné à promouvoir le tourisme en Afrique du sud;
- refus, de la part de journaux et de magazines spécialisés dans les voyages, d'insérer des annonces destinées à promouvoir le tourisme en Afrique du Sud.

3. Désinvestissement

- appel de certaines organisations et de certains particuliers aux institutions financières et aux universités afin qu'elles mettent un terme à leurs investissements en Afrique du Sud;
- boycottage, par certains particuliers, des sociétés ayant des investissements en Afrique du Sud;
- refus, de la part de certaines sociétés, de traiter avec d'autres sociétés entretenant des liens avec l'Afrique du Sud.

4. Appui en faveur des Noirs d'Afrique du Sud

- contribution de particuliers et de groupes à des projets en faveur de la communauté noire;
- aide aux familles des prisonniers politiques;
- aide juridique aux Noirs d'Afrique du Sud.